Analyse
Épistémologie
Histoire
économiques

P. BEZBAKH - J.L. DALLEMAGNE - H. EL MALKI
D. GUERRAOUI - E. M'BOKOLO - D. REQUIER-DESJARDINS
B. ROSIER - P. ROUSSET - D. SABY

APPROCHES DE LA TRANSITION

Presses Universitaires de Lyon

APPROCHES DE LA TRANSITION

16°R
22323
(23)

© Presses Universitaires de Lyon, 86, rue Pasteur 69007 Lyon

32
3

ANALYSE, EPISTEMOLOGIE, HISTOIRE ECONOMIQUES

P. BEZBAKH - J.L. DALLEMAGNE - H. EL MALKI
D. GUERRAOUI - E. M'BOKOLO - D. REQUIER-DESJARDINS
B. ROSIER - P. ROUSSET - D. SABY

APPROCHES DE LA TRANSITION

PRESSES UNIVERSITAIRES DE LYON

DL-10-11-1981-31931
ISSN 0248-3564

Approches de la transition : théorie, analyses, épistémologie, histoire / P. Bezbakh, J.L. Dallemagne, H. El Malki, D. Guerraoui, ... [et al.]. – Lyon : Presses universitaires de Lyon, 1981. – 308 p. ; 31 cm. – (Analyse, Epistémologie, Histoire économiques.)

ISBN 2 - 7297 - 0114 - 1



Pages

PRESENTATION *(Paul Rousset)* 7

MATERIALISME HISTORIQUE ET "ACCUMULATION PRIMITIVE" 13

Une critique du matérialisme historique *(Jean-Luc Dallemagne)* 15

"Le Capital" et l'accumulation primitive : raisons, formes et limites d'une présence *(Paul Rousset)* 33

Entre la société féodale et la société capitaliste : la société féodo-marchande *(Pierre Bezbakh)* ... 57

TRANSITION COLONIALE ET DEVELOPPEMENT DU CAPITALISME 77

Propriété parcellaire et mode de production capitaliste : quelques réflexions sur l'exemple de l'Algérie coloniale *(Denis Requier-Desjardins)*.. 79

Les trois âges des agricultures dépendantes : le cas de l'agriculture marocaine *(Driss. Guerraoui)* ... 113

De la petite bourgeoisie coloniale à la bourgeoisie néo-coloniale : le cas du Zaïre *(Elikia M'bokolo)* 147

Capitalisme d'Etat, développement de la bourgeoisie et problématique de la transition : le cas du Maroc *(Habib El Malki)* 179

CONSTRUCTION ET THEORIES DU SOCIALISME 203

Le concept de capitalisme d'Etat chez Boukharine et Lénine *(Dominique Saby)*..... 205

Repères pour l'analyse de la transition au socialisme *(Bernard Rosier)* 247

RESUMES DES CONTRIBUTIONS ET MOTS-CLEFS 297



PRESENTATION

Paul ROUSSET

L'ambiguïté de la notion de transition pose le problème de sa (ses) théorie(s). *Le mot* renvoie à des réalités aussi différentes que le passage du féodalisme au capitalisme, l'asservissement colonial puis néo-colonial, la construction du socialisme. *La théorie* n'a pas la même plasticité. Elle sait bien que l'Histoire l'interpelle, mais elle n'est pas toujours en état d'y répondre. Aussi son développement ne peut-il être que multiforme : ici application de certains acquis à de nouveaux domaines, là réflexion sur elle-même ou confrontation d'approches divergentes, ailleurs analyses immédiates de transformations en cours.

Les textes présentés ici n'échappent pas à cette règle. Toutefois, derrière cette diversité, se cache un point commun : toutes ces contributions questionnent le matérialisme historique, soit qu'elles tentent d'en vérifier ou d'en apprécier la pertinence générale ou particulière (à propos de certains concepts ou de certaines histoires), soit qu'elles la contestent.

Dans une *première partie (Matérialisme historique et "accumulation primitive")*, nous avons regroupé trois articles qui s'opposent et se complètent deux à deux. Celui de J.L. Dallemagne soutient que le matérialisme historique est si... historique qu'il n'a de valeur heuristique qu'appliqué à la société capitaliste et à l'émergence de ses catégories au sein des sociétés précapitalistes. Pour Dallemagne, on ne peut préserver l'apport scientifique du "Capital" qu'à condition de renoncer au matérialisme historique conçu comme théorie à prétention universelle. Je pense pour ma part qu'une telle conclusion mérite quelque nuance et c'est plutôt dans un sens inverse que milite mon article, quoiqu'il parte de constats à peu près semblables. Ce n'est pas le matérialisme historique qu'il faut abandonner, mais une certaine conception réductrice, mécaniste, éternaliste qui le considère comme

science, certes inachevée, mais dont certains "apports" - en fait : leur(s) interprétation(s) née(s) de l'histoire - seraient définitifs. Bien sûr, de nombreuses réponses risquent alors de se trouver transformées en questions, et autant de certitudes en interrogations, mais n'est-ce pas "normal" lorsqu'il s'agit d'édifier une science ?
... Ainsi, s'il est vrai que "Le Capital" permet une approche de la société capitaliste et de la genèse de ses catégories, celle-ci reste toutefois fondamentalement limitée par le fait que cet ouvrage n'est qu'un moment dans l'analyse d'un espace théorique relativement restreint, celui du "système de l'économie bourgeoise". Il est le point de départ obligé d'autres recherches, mais ces recherches sont *autres* et susceptibles de modifier (dépasser ?) ses "apports" : le système de l'*économie* bourgeoise n'est pas celui de la *société* bourgeoise, et *a fortiori* de la société non exclusivement bourgeoise ; de même l'examen de l'économie comme *système* n'est qu'un *moment* théorique qu'il reste à dépasser par l'analyse des contradictions de classes dont le "système de l'économie bourgeoise" tend à être le produit historique, la solution provisoire et une "forme de mouvement" ("Le Capital", T. 1, p. 113). De ce point de vue, Pierre Bezbakh montre, sur les exemples anglais et français, que la société féodale n'a engendré le capitalisme qu'au prix d'un long détour "féodo-marchand". La société occidentale de transition au mode de production capitaliste n'était plus féodale, mais déjà transformée, bouleversée, minée par un développement important d'une production industrielle et d'échanges marchands non capitalistes. L'"accumulation primitive" n'est donc pas intervenue comme une suite de "coups de tonnerre dans un ciel serein", mais comme processus d'exaspération (débouchant sur des ruptures) d'un lent mouvement historique sous l'effet d'un facteur que Bezbakh juge déterminant, à savoir : la transformation des rapports entre l'Angleterre et le reste du monde durant le XVIIIe siècle.

Notre *deuxième partie (Transition coloniale et développement du capitalisme)* aurait pu s'appeler "transitions *africaines*" puisque elle ne traite que de ce continent. Le caractère général des enseignements que l'on peut tirer des études ici assemblées nous a toutefois incités à récuser un tel titre, par trop "géographique".

L'article de Denis Requier-Desjardins assure la transition avec la partie précédente. Il fait écho aux problèmes qui viennent d'être soulevés à propos du matérialisme historique et de l'"accumulation primitive". Niant l'utilité de cette notion pour l'appréhension de la pénétration capitaliste en Algérie, il tente un essai (réussi au demeurant) de réappréciation de l'analyse de Marx consacrée à la propriété parcellaire et en teste la pertinence sur l'Algérie coloniale. Pour lui, transformation de la terre en marchandise et constitution d'un vaste secteur de petite propriété agraire sont les deux aspects principaux de l'intégration progressive de la paysannerie algérienne au mode d'accumulation du capital colonial, lui-même déterminé par les contraintes pesant sur l'accumulation du capital global "français". Ce dernier constat est repris par Driss Guerraoui à propos du Maroc. En se plaçant du seul point de vue de la nature des productions agricoles entreprises, il montre que l'insertion véritable de l'agriculture marocaine dans la division internationale du travail date du colonialisme et s'est ensuite aggravée et transformée sous l'effet du mode "français" d'accumulation. A présent, la spécialisation tend toutefois à apparaître comme résultant de plus en plus des rapports que le Maroc entretient avec la C.E.E. . La dépendance devient moins unilatérale, plus diversifiée y compris dans les productions, mais de plus en plus contraignante.

Les deux autres articles composant cette partie ont déjà fait l'objet, sous une forme quelque peu différente, d'une communication au colloque de Rabat d'avril 1980 dont le thème général était "Dépendance et problématique de la transition". Tous deux s'interrogent sur la nature de classe des régimes issus de l'indépendance politique.

L'étude d'Elikia M'bokolo prolonge la précédente dans la mesure où on y retrouve le même découpage historique avec cette période de l'après deuxième guerre mondiale ouvrant la voie à une certaine diversification économique mêlée d'industrialisation, et suivie dans les années 70 d'une pénétration accrue du capitalisme transnational. S'intéressant plus particulièrement aux origines et à la genèse de l'oligarchie zaïroise actuelle, M'bokolo montre que la petite bourgeoisie africaine n'a pas réussi à transformer en véritable pouvoir d'Etat l'hégémonie politique et idéologique qu'elle détenait au moment de l'indépendance. D'autres couches sociales (jeunes diplômés, nouveaux

officiers...) se sont constituées en bureaucratie, puis en bourgeoisie néo-coloniale à la faveur du renforcement de l'autonomie relative de l'Etat face aux puissances étrangères. Cette marge de manoeuvre a toutefois des limites. Elle dissimule une dépendance accrue à l'égard du capital international. Dès lors, M'bokolo rejoint Habib El Malki pour considérer que la bourgeoisie néo-coloniale n'est pas plus "nationale" que "compradore", pas plus "bureaucratique" qu'"économique". Ce dernier ajoute qu'elle n'est même pas bourgeoise puisqu'elle ne constitue pas une force sociale de changement et limite ses aspirations à la gestion de sa dépendance, laquelle se développe à travers la mise en place d'un capitalisme d'Etat de plus en plus omniprésent. Issu des transferts de propriété postérieurs à l'indépendance politique, ce capitalisme d'Etat dépendant permet à la bourgeoisie marocaine d'affermir ses privilèges dans une situation de double dépendance, vis-à-vis de l'Etat et de l'Etranger, qui, historiquement, a toujours été la sienne.

Un ouvrage traitant des transitions ne pouvait faire silence sur l'édification du socialisme. *Notre troisième partie (Construction et théories du socialisme)* aborde donc cette question, mais sous un angle particulier, celui du retour à quelques données théoriques de base.

Ainsi, Dominique Saby revient-elle sur le débat ayant opposé Lénine et Boukharine à propos du capitalisme d'Etat. Une notion si controversée mérite en effet d'être examinée sous divers éclairages. El Malki en fournit un dans la deuxième partie. Après l'avoir caractérisé par une forte intégration à la division internationale du travail, la dominance de l'instance étatique et la persistance de rapports d'exploitation fondés sur le salariat, il considère que le capitalisme d'Etat *dépendant* est l'expression de l'échec de la transition vers un ordre social supérieur différent du capitalisme. Manifestement, selon Saby, une telle conception tient plus de Boukharine que de Lénine. Elle conduit à penser que le capitalisme d'Etat n'est pas un progrès, mais un danger, alors que Lénine le considérait comme l'"antichambre" du socialisme, ce qui n'était pas sans rapport avec sa tendance à fortement autonomiser l'économique du politique. De ce point de vue, la polémique des deux auteurs pose à sa manière l'un des problèmes fonda-

mentaux du matérialisme historique, évoqué de fait par tous les textes du présent recueil, à savoir celui du rapport entre les instances. Bernard Rosier cherche à le dépasser en retournant aux sources, c'est-à-dire à Marx et Engels, "pères fondateurs du socialisme scientifique". Il note que "leur" matérialisme historique n'était pas économiste, et que pour eux le socialisme se définissait d'abord par des rapports de production (et non de simple propriété) radicalement nouveaux organisant la socialisation (et non la simple étatisation) des moyens de production et, par conséquent, la rupture avec "la vieille division du travail" (Engels in "La question du logement"). Il trouve par là-même argument pour réfuter la théorie non dialectique des étapes et pour appréhender le développement socialiste des forces productives en termes de *type* de développement et non de *niveau*. En définitive pour Rosier, construire le socialisme, c'est changer radicalement et dès maintenant - même si c'est graduellement et selon un processus nécessairement long - les rapports sociaux (à commencer par les rapports de production) et ceci sur le chemin d'une société égalitaire. Il affirme que c'est possible mais que cela exige une maîtrise *autre* du développement des forces productives, le progrès technique n'étant pas *en soi* libérateur. Effectivement. Le lecteur peu convaincu ne pourra pas fermer cet ouvrage sans s'être aperçu que toutes les transitions ici examinées ont au moins en commun d'avoir introduit de nouveaux instruments techniques que par et pour un changement des formes de l'exploitation de l'homme par l'homme, jamais pour sa suppression.

Paul Rousset

Matérialisme historique et accumulation «primitive»

Matérialisme
historique et
accumulation
«primitive»

UNE CRITIQUE DU MATERIALISME HISTORIQUE

Jean-Luc DALLEMAGNE

Ce travail n'est pas d'historien mais d'économiste. Il vise l'illusion, réciproquement entretenue par les historiens et les économistes marxistes, de la capacité explicative de cette théorie qui se nomme "matérialisme historique".

A l'appui de cette thèse, on souligne souvent l'intérêt, pour la description historique, de la notion de "luttes de classes". Mais celle-ci ne peut rien expliquer tant qu'on ne dispose pas d'un critère de classement indépendant de la lutte elle-même. Elle signale seulement, et c'est déjà beaucoup l'existence d'un antagonisme dont il s'agit de trouver la raison.

Que celle-ci soit, éventuellement, d'ordre économique, ne suffit pas encore à valider le matérialisme historique. En effet, de nombreuses explications économiques de l'antagonisme des classes et du développement historique des sociétés ont été proposées, parmi lesquelles celles de Quesnay, Smith, Ricardo, Malthus, Marx, etc... On sait l'usage fructueux que certains historiens ont pu faire des principes de population ou de rentabilité. Cette diversité des hypothèses vient de ce que l'activité économique n'est ni simple, ni homogène, de sorte que l'analyse économique y distingue les rapports de production, de distribution et de circulation dont elle cherche les régles d'articulation.

La particularité de Marx est d'avoir construit sa théorie, le

matérialisme historique, à partir du concept fondateur de rapport de production. Il s'en est suivi, d'une part une analyse des sociétés capitalistes dont on sait la valeur heuristique ; d'autre part, la tentation de généraliser l'explication à tous les types de sociétés, ce qui est contestable.

Ma critique vise, ici, cette tentation confortée par l'illusion réciproque des historiens et des économistes marxistes. Les historiens croient vérifier empiriquement la validité du matérialisme historique en usant de sa terminologie à propros des sociétés pré-capitalistes. Mais pour autant ils ne se demandent pas si les conditions d'emploi des concepts qu'ils utilisent sont réunies, si ce qu'ils nomment "rapport de production" correspond au concept de rapport de production. Les économistes, forts de l'histoire qu'ils ignorent trop souvent, utilisent les concepts sans se préoccuper de la réalité historique qu'ils sont censés désigner ; sans chercher à vérifier l'existence des relations qu'ils impliquent pour être explicatifs. Certains que l'histoire est celle de la lutte des classes, ils ne se préoccupent pas du mode de formation de ces classes, et l'attribuent aux "rapports de production" supposés régir toute société à l'instar de la société capitaliste.

Il ne s'agit pas de rejeter toute explication, ni même toute détermination, par l'économie, mais de dénoncer les prétentions universalistes de l'une d'entre elles : le matérialisme historique. Pour rendre compte de toutes les sociétés dans leur diversité, cette théorie doit en effet supposer :

1 - l'existence d'un mode de détermination commun à toutes, le rapport de production.

2 - dont les propriétés, les formes, sont spécifiques à chacune. Or si le deuxième point a attiré toute l'attention des chercheurs, le premier a été quasiment ignoré. Il importe donc de préciser les conditions de validité du concept de rapport de production afin d'en vérifier empiriquement la vraisemblance.

I - L'ENJEU THÉORIQUE.

L'attrait pour le matérialisme historique tient à la mise en oeuvre fructueuse de ses concepts dans l'analyse du mode de production

capitaliste proposée par Marx dans *Le Capital*. Pour éviter d'appeler du même nom des réalités différentes, il convient donc de préciser comment les concepts sont élaborés et agencés dans ce texte de référence reconnue et obligée. Je ne propose pas ici une nouvelle glose de l'oeuvre, mais je mets en évidence les conditions méthodologiques de sa capacité explicative.

1 - Le concept de rapport de production désigne le rapport selon lequel les hommes s'organisent, sans médiation, pour produire et échanger les biens nécessaires à leur existence sociale. Pour expliquer l'économie et l'ensemble social étudiés, ce concept doit satisfaire à deux conditions : premièrement, le rapport qu'il désigne doit être nécessaire, c'est-à-dire indépendant de la volonté des hommes. Sinon ils ne les organiseraient que selon leur volonté qui seule expliquerait la société. Rappelons que pour Marx et Engels, la nécessité du mode de production socialiste préexiste à la volonté de l'humanité d'y accéder, de sorte que brisant le capital, le prolétariat instaure le socialisme indépendamment de sa volonté. Deuxièmement, le rapport de production doit déterminer les autres rapports pour que son concept explique leur évolution. La détermination est "en dernière instance" dans la mesure où une action réciproque des différents rapports les uns sur les autres est permise. Mais cette relativisation n'est pas une dissolution du concept de rapport de production : elle n'attribue pas la détermination à un autre rapport et elle ne désigne pas autre chose sous le nom de "rapport de production".

On ne peut donc suivre Godelier (1) selon qui n'importe quel rapport social (familial, politique) peut être de production s'il s'avère nécessaire à la production. Dans cette voie il est évident que le concept de rapport de production, qui désigne toutes les déterminations et recouvre toutes les explications, est universellement valable. Mais, par là même, il est vide puisqu'il ne peut expliquer en quoi un rapport est nécessaire, ce que cherche justement le matérialisme historique. Corollairement, on ne peut relativiser, avec Marx (2), le rôle de la politique et de la religion, respectivement à Rome et au Moyen-Age sous prétexte qu'aucune de ces deux sociétés ne se nourrissaient de ces ingrédients. Une telle trivialité n'établit pas qu'un rapport de production déterminerait le politique et le culturel dans

ces sociétés ; elle n'interdit pas de supposer que celles-ci produisaient selon des règles politiques et/ou culturelles. Il ne suffit pas de montrer, banalement, le besoin économique pour établir le rôle déterminant du rapport de production ; il faut encore établir que celui-là ne peut être satisfait, exclusivement, que par celui-ci.

2 - Le concept de rapport de production n'a de valeur heuristique que s'il établit en quoi le rapport de production est nécessaire et comment il est déterminant, ne serait-ce qu'en dernière instance. Pour être applicable à diverses sociétés, ce concept doit établir ces propriétés de façon homogène, sinon il ne serait qu'un même nom donné à différents concepts. On sait que, pour ce faire, Marx a lié le rapport de production à un intervalle de développement des forces productives, définissant par cette "unité" le mode de production. Mais cette correspondance n'est pas suffisante puisqu'elle n'indique pas en quoi le rapport de production détermine le développement des forces productives, plutôt que l'inverse. C'est pourquoi, à ce niveau, il importe peu de savoir s'il y a eu ou non développement des forces productives, et de quelle ampleur. Sans compter que la mesure de ce développement est impossible, il est dérisoire d'inventorier des forces productives nouvelles dont on ne peut expliquer le développement, comprendre l'origine, ni apprécier l'importance dans leur contexte d'émergence : ainsi les moulins à eau construits au Moyen-Age mais connus depuis l'Antiquité.

Il est donc nécessaire d'établir la loi de correspondance entre rapport de production et forces productives. Mais cette recherche se heurte à une difficulté non surmontée aujourd'hui. Si l'on cherche à expliquer la succession des modes de production, en respectant le parti pris matérialiste, on ne peut s'appuyer que sur les forces productives existantes : un rapport de production est l'héritier légitime de son prédécesseur en raison du développement des forces productives que celui-ci a réalisées. Si l'on cherche à expliquer l'évolution d'un mode de production, on doit partir du rapport de production invariant et en déduire le développement des forces productives. Selon le problème que l'on se pose, on est contraint méthodologiquement, d'adhérer à l'une ou à l'autre de ces perspectives (3). Et puisqu'il s'agit de définir des concepts, elles sont exclusives en raison du principe de non

contradiction qui interdit que le concept de rapport de production soit tel que le rapport de production puisse être déterminant et déterminé par les forces productives (4). Pour établir une loi de correspondance entre rapport de production et forces productives, il faut donc choisir l'une des perspectives et par là même, restreindre le matérialisme historique à l'une des deux problématiques possibles. Or la succession des modes de production semble un problème peu intéressant pour plusieurs raisons :

La première est que Marx et Engels ont dès 1845, refusé l'idée que l'histoire poursuive une fin particulière et soit régie par une loi quelconque, et c'est en réaction aux philosophies de l'histoire qu'ils ont énoncé l'hypothèse du matérialisme historique. Il est donc incongru d'attendre de celui-ci qu'il établisse une loi de succession des modes de production régissant les différentes sociétés.

La seconde raison est qu'une telle loi ne pourrait expliquer la constitution d'un rapport de production qu'à partir des forces productives antérieurement développées. Dès lors, elle devrait, soit expliquer ce développement par le rapport de production antérieur et l'on sait à quelle contradiction cela conduirait, soit renoncer à expliquer ce développement, l'accepter comme antérieur, et l'on sait que cela retire toute valeur heuristique au matérialisme historique. Il est donc raisonnable de limiter cette théorie à l'explication de chacun des modes de production sans chercher à l'étendre à leur succession (5).

3 - La loi de correspondance recherchée est la règle de détermination du rapport de production sur le développement des forces productives. Celui-ci ne peut avoir lieu que si des forces productives nouvelles sont mises en oeuvre, ce qui n'est pas le fait du rapport de production lui-même mais d'une partie, ou de l'ensemble, des hommes qu'il organise. Poser que le rapport de production détermine les forces productives, c'est s'obliger à en définir le concept de telle sorte qu'il explique comment des hommes sont astreints par le rapport de production et, en son sein, à mettre en oeuvre des forces productives nouvelles. Il ne suffit pas qu'ils soient dans un rapport quelconque tel que, pour produire, certains développent les forces productives : le rapport doit être de production. Cela exclut que *la violence* puise assurer

cette détermination (6). On peut raisonnablement supposer que pour se protéger contre la violence et compenser le produit qui leur a été pillé, des producteurs indépendants cherchent les moyens d'accroître leur productivité. Mais s'il en est ainsi, c'est le rapport politique, et non le rapport de production, qui détermine le développement des forces productives. De la même façon, le culturel ne peut tenir le rôle productif bien qu'on puisse penser que pour honorer leur dieu, soit par leurs constructions à sa gloire, soit par leur travail productif, les membres du clergé aient développé les forces productives, notamment au Moyen-Age. Pour que le rapport de production soit déterminant, il doit organiser les hommes de façon à ce qu'ils développent les forces productives selon sa propre nécessité. La solution de Marx à ce problème est de séparer les hommes en propriétaires et producteurs selon un rapport d'exploitation : les propriétaires des moyens de production prélèvent sur le produit des producteurs une part au nom de leur droit de propriété. Ainsi le développement des forces productives procède du prélèvement : si les producteurs sont autonomes, ils tentent de compenser la perte par un accroissement du produit ; si les propriétaires dirigent le procès du travail, ils cherchent à augmenter le produit sur lequel ils prélèvent.

L'exploitation assure la détermination du rapport de production ; les modalités de cette exploitation, notamment l'autonomie ou l'hétéronomie des producteurs, spécifient, selon les rapports de production, cette détermination.

L'exploitation ne peut être n'importe quel prélèvement opéré sur le produit du travail des producteurs par les propriétaires. Le mode de prélèvement doit être régi économiquement, être déterminé par les nécessités de la production, être endogène au rapport de production. Cela exclut la violence qui est d'ordre politique. Sinon le rapport de production serait politiquement déterminé, et ne pourrait être déterminant. L'objet du prélèvement étant le produit du travail, l'exploitation implique que la mise en oeuvre du travail soit économiquement déterminée. Ainsi dans le modèle économique du rapport de production capitaliste, où l'activité économique est régie par la loi de la valeur, la force de travail est une marchandise. Les capitalistes l'achètent à sa valeur et vendent le produit du travail à sa valeur. La différence entre ces deux valeurs, la plus-value, leur revient en

tant que propriétaires de la force de travail qu'ils ont achetée et du produit du travail qu'ils ont vendu. L'exploitation capitaliste est déterminée par le principe de la valeur, qui constitue le rapport de production capitaliste lui-même. Alors le développement des forces productives est bien déterminé par le rapport de production. Les capitalistes modifient le procès de travail soit pour économiser la valeur de la force de travail, soit pour valoriser le produit du travail, de toutes façons pour maximiser la plus-value.

Pour résumer, la valeur heuristique du matérialisme historique tient à l'hypothèse de la détermination en dernière instance du rapport de production. Elle suppose que le concept de rapport de production intègre, pour chaque société étudiée, le rapport d'exploitation qui opère le prélèvement en raison duquel les forces productives sont développées, le procès de travail est modifié, et les classes sociales sont opposées. Et il faut prendre garde de rester au niveau de la détermination économique, sans introduire subrepticement comme déterminant ce qui doit être déterminé, notamment la politique.

Dans les pages suivantes, je vais montrer que ce concept de rapport de production, ainsi précisé pour être explicatif, ne peut pas être appliqué aux sociétés pré-capitalistes sur la base, tout au moins, des connaissances historiques communément admises.

II - L'INVALIDATION EMPIRIQUE.

1 - On ne peut apprécier le matérialisme historique dans la tentative, limitée et vouée à l'échec, d'Engels de rendre compte de l'humanité originelle, supposée égalitaire. En effet, de cette origine, on ne peut rien connaître, donc rien expliquer. Les sociétés contemporaines primitives n'en sont pas des témoins puisque ce peut être en raison de leur égalitarisme qu'elles sont primitives, de sorte que, a contrario, les sociétés qui se sont développées n'auraient pas été égalitaires à l'origine.

Inversement, l'archéologie qui ne rencontre que de l'inégalité, ne prouve pas, puisque, d'une part, elle ne sait pas si elle est remontée aux origines et, d'autre part, c'est elle qui interprète les traces en termes d'inégalité. Comme le précise finalement Engels, le matérialisme historique est limité à l'explication de "l'histoire écrite de

l'humanité" (7).

Cela étant, on ne peut non plus analyser les sociétés primitives contemporaines dans les termes du matérialisme historique. Ces sociétés, étant définies comme égalitaires, ne sont pas organisées selon un rapport de production, au sens rigoureux que nous avons donné à ce concept. On ne peut, comme Engels l'a essayé à partir des travaux de Morgan, substituer à celui-ci la notion de surplus, comme si les sociétés égalitaires, cherchant à maximiser un surplus, s'acheminaient vers l'inégalité et, ainsi, tendaient à s'organiser selon un rapport de production. En effet, le surplus est une différence entre ce qui est produit et une base qu'il faut définir. Traditionnellement, on considère que celle-ci est le minimum vital.

Mais, comme l'a remarqué Pearson (8), le minimum vital d'une société égalitaire ne peut être établi. Le critère de ce minimum est la mortalité. Dans la mesure où chacun a même accès aux subsistances collectives, la mortalité est similaire pour tous les individus et, pour cette raison, culturellement intégrée. Ce minimum n'a socialement de sens que si certains y sont astreints alors que d'autres y échappent ; alors le différentiel de mortalité produit ses effets économiques. Le surplus des sociétés égalitaires est ce qu'elles désignent comme tel à des fins culturelles. Rigoureusement, la société égalitaire, d'extrême pénurie à nos yeux, doit être pensée d'abondance aux siens (9).

Plutôt que de généraliser la portée du matérialisme historique au prix d'un appauvrissement conceptuel considérable, il est préférable d'en restreindre la portée aux seules sociétés inégalitaires, sans se préoccuper de ce qu'était l'humanité originelle. Dès lors, on s'intéresse à la formation de ces sociétés à partir d'un rapport de production à caractériser. Les sociétés soumises respectivement aux modes de production asiatique et antique seraient, dans la chronologie du matérialisme historique, les premières sociétés inégalitaires. Il convient donc de se demander si elles sont régies par un rapport de production susceptible d'expliquer l'inégalité instaurée. C'est à cette seule condition que l'on pourra entériner l'existence des modes de production asiatique et antique.

2 - La société asiatique, telle que l'envisage le matérialisme histo-

rique, lui pose plus de problèmes qu'elle ne lui en résoud. Il la caractérise par la soumission des communautés productives autonomes à un Etat centralisé et bureaucratique. On ne voit pas là de rapport de production possible. En effet, que l'Etat soit ou non propriétaire de la terre est formel puisque, en tout état de cause, il ne peut en retirer l'usage productif aux communautés villageoises et qu'il lui suffit de sa force propre pour prélever sur le produit paysan. Par contre, l'existence de l'Etat contredit la détermination en dernière instance du rapport de production. Wittfogel (10) essaie de tourner la difficulté en justifiant l'Etat par la nécessité économique d'organiser la communauté pour assurer les travaux d'irrigation ou d'entretien des communications. Ce faisant, il explique par les forces productives, et non par un rapport de production, sans que l'on sache comment, à partir de communautés étrangères et disséminées, un Etat a pu se constituer pour mettre en oeuvre de tels projets productifs.

Cela étant, il semble que cette description soit erronée et que les sociétés envisagées, tant la Chine que le Proche-Orient, aient connu, aussi loin que remontent les sources, la propriété privée et les rapports de dépendance personnelle (11). Elles ne sont qu'un cas particulier de l'organisation antique (12) qui repose, d'une part sur un spectre continu de dépendances personnelles, individuelles et collectives, privées et publiques et, d'autre part, sur un ensemble complexe de propriété des familles, des temples, des cités ou de l'Etat (13).

Dès lors, on est confronté aux sociétés antiques, que le matérialisme historique caractérise par le rapport de production esclavagiste. Une telle opération semble évidente si l'on réduit l'activité productrice de ces sociétés à l'esclavage et les esclaves à une marchandise : ceux-ci produisent pour leur maître qui les entretient et s'approprie le surplus, les deux groupes sont polariquement opposés dans un rapport de production. Mais l'organisation économique de ces sociétés étant plus complexe, on ne peut ni la réduire à l'esclavage marchandise, ni, par conséquent, considérer celui-ci comme un rapport de production.

Les esclaves ne sont pas seuls à travailler au compte d'autrui ; il en est de même des affranchis et de nombreux libres privés des moyens de production. Ces derniers ne peuvent subvenir à leurs besoins

qu'en appartenant à la clientèle d'un propriétaire qui les emploie productivement, soit dans l'agriculture, soit dans l'artisanat. Le rapport clientélaire implique la "fides" : ensemble d'obligations politiques, judiciaires, militaires et matérielles du client envers son patron. On peut considérer les obligations matérielles comme une sorte de redevance, forme de prélèvement du surplus. Mais, en tout état de cause, ces sociétés seraient régies par les deux rapports esclavagiste et clientélaire, leur mode de production serait une combinaison de rapports de production dont la règle devrait être établie qui assure la compatibilité de leur logique productive respective. On ne peut supprimer la difficulté sous prétexte que les esclaves seraient plus nombreux que les clients productifs. En effet, pour expliquer le développement des forces productives, le concept de rapport de production doit spécifier les places dans le procès du travail. S'il y a combinaison de rapports de production, il faut établir qui produit, de quelle manière, pour qui ; et donner la raison productrice des différences.

Or, la diversité des rapports de dépendance ne correspond à aucune spécialisation productrice : les esclaves, affranchis et libres, sont présents à toutes les places de l'organisation productrice (14). On note une plus grande répugnance des libres pour le travail des mines et la domesticité, qui s'explique largement par l'appréciation culturelle des différents travaux de ces sociétés. Corollairement, l'esclavage de chiourme n'entraîne pas, comme on aurait pu le croire, un mode de produire spécifique du type grande exploitation : les grands domaines sont géographiquement morcelés et les latifundia sont rares, les mines sont exploitées en ateliers indépendants.

Chacun des dépendants travaille selon le rapport personnel qui l'unit à son dominant. Il en résulte que le prélèvement est personnalisé, en dehors de l'esclavage de chiourme. Quant aux esclaves, le surplus dépend strictement des conditions de vie que leur maître réserve à chacun d'entre-eux. Le prélèvement clientélaire est plus obscur encore puisqu'on ne peut pas, dans l'agriculture, établir s'il est la contrepartie du lot de terre ou si celui-ci rémunère la "fides" ; de même, on ne sait pas quelle est la fonction du bénéfice que le patron laisse, sur sa commande, à son client artisan.

On ne peut, comme Marx, réduire le spectre des dépendances à

n'être que "des variations et des nuances infinies" (15) d'un même rapport de production sans le définir par l'élément commun à ses différentes formes.

Or, celui-ci est la sujétion personnelle qui suppose un système de propriété par lequel les dominants s'approprient largement les moyens de production, notamment la terre, et qui a une efficacité économique puisque les dominants font travailler ces moyens, en partie à leur propre compte, par les dominés. Ce sont là des propriétés de la domination qu'on ne peut attribuer à la production sans vider celle-là de tout contenu explicatif (16). Que les dominants dominent parce qu'ils possèdent, ou l'inverse, ne fait pas du rapport de sujétion un rapport de production.

En raison de leur diversité, qui interdit de leur attribuer un mode de produire et de prélever spécifique, les rapports de dépendance ne sont pas des rapports de production, ni des formes d'un même rapport de production matriciel. Mais il s'avère que ces rapports de dépendance tendent, dans leur diversité, à travers les aléas historiques, vers une forme homogène telle que les dominés travaillent de la même façon au compte des dominants, qui prélèvent le surplus selon le même principe. La diversité des dépendances serait alors une illusion cachant la tendance à l'homogénéisation en un rapport de production. Ainsi, Engels finit par considérer qu'il y a servage dès que les conquérants font travailler la terre à leur compte par les anciens habitants vaincus (17). Dans cette perspective, l'humanité aurait longuement mis en place le servage comme rapport de production, à travers les avatars des formes multiples de la sujétion, selon un processus tendanciel dont les étapes cruciales auraient été les pénestes, hilotes et périéques de la Grèce, le colonat de Rome.

3 - Cette homogénéisation a lieu entre la fin de l'Antiquité où les esclaves sont chasés tandis que les libres sont attachés à la glèbe, et le haut Moyen-Age où l'esclavage décline tandis que les libres tombent sous la protection et la domination des seigneurs (18).

Des différences socialement importantes subsistent : les droits personnels des esclaves sont moins étendus que ceux des serfs, esclaves et serfs sont astreints aux redevances de leur état (chevage, main morte et formariage), les serfs sont liés héréditairement à leur sei-

gneur alors que les libres le choisissent. Mais, économiquement, ces différences ne sont pas pertinentes. L'organisation productrice de la seigneurie est, par contre, remarquable de notre point de vue. Chaque famille de dépendants reçoit en tenure une superficie de terre (le manse) qu'elle travaille de façon autonome et dont le produit suffit à ses besoins. Le temps qui lui reste (environ trois jours par semaine selon la fertilité) est dû au domaine seigneurial sous forme de corvée. Ici, il importe peu que la corvée des libres soit fixée et celle des esclaves chasés et des serfs arbitraire, d'autant plus que, rapidement, cette dernière est stabilisée par la coutume. Au fur et à mesure que les alleutiers se rendent à la violence seigneuriale, le rapport corvée-tenure organise tous les producteurs et, par là même, régit toute la production agricole, même si certaines seigneuries sont exploitées entièrement en faire-valoir direct ou en tenures (19).

Ce rapport est économiquement homogène, par delà la diversité des statuts juridiques. Il affecte les places dans la production et fixe le mode de prélèvement. Il remplit les conditions d'un rapport de production au sens du matérialisme historique. La fonction réciproque de la tenure et de la corvée peut alors être étudiée dans cette perspective ; et il est, à ce niveau de généralité, subsidiaire que la corvée rémunère la tenure ou que la tenure rémunère le travail puisque le matérialisme historique peut s'accomoder de ces deux solutions.

Cela étant, en France tout au moins, ce système disparaît dès qu'instauré, dans la mutation générale des rapports de dépendance qui, au XI ème siècle, donne naissance à l'authentique "féodalisme". En ce qui nous concerne, cette période est marquée par la consolidation des possessions en fiefs et en tenures. La corvée est remplacée par une redevance fixe (le cens) dont le montant est trop faible pour en être le rachat. Que le cens soit versé en monnaie ou en nature importe peu ici, c'est sa modicité qui pose problème.

Certains ont voulu l'expliquer par la pénurie de main-d'oeuvre qui, lors des défrichements, aurait obligé les seigneurs à transformer et réduire leur exploitation pour attirer les paysans. Mais cette thèse n'est pas cohérente car elle suppose explicitement, d'une part un développement des forces productives autorisant le défrichement, et d'autre part, une amélioration des conditions de vie paysanne. Les forces productives ayant augmenté, chaque famille pouvait, par défini-

tion, produire plus en travaillant moins sur son manse. Il était donc possible, en conservant à chacun son lopin, d'obtenir un produit additionnel et de réduire le temps de travail, d'améliorer le niveau de vie paysan et d'augmenter la corvée. Ce qui aurait été conforme à la thèse de la pénurie de main-d'oeuvre. Mais la corvée disparaît et les anciens manses éclatent entre plusieurs familles qui, sur des terres de plus petite superficie, doivent travailler plus pour maintenir leur niveau de vie traditionnel.

Le rapport corvée-tenure, qui aurait pu être analysé comme un rapport de production, disparaît avant d'avoir été développé. Certes, le servage subsiste mais, en déclin, il change de signification dans le nouveau système (20) et, surtout, il est un rapport de sujétion et non de production.

La seigneurie se réorganise fondamentalement : de domaniale, elle devient fiscale (21), le domaine éclate en tenures et le faire-valoir direct disparaît, au bénéfice des tenanciers autonomes. Les revenus seigneuriaux sont assurés par de nouvelles voies : l'impôt (taille, dîme), les droits de basse et de haute justice, les droits de monopole économique que s'arrogent les seigneurs (moulins, fours, péages, marchés, etc...). On constate que les revenus fonciers sont rapidement dépassés par les revenus fiscaux (22). Puisque ceux-ci dépendent de la population assujettie plus que du produit, on comprend la rationalité économique des défrichements et de l'éclatement des manses. Mais elle procède d'un rapport de sujétion politique, et non d'un rapport de production.

On peut considérer que, dans cette nouvelle organisation, l'autonomie des producteurs est limitée à la terre et aux moyens traditionnels de la travailler, tandis qu'ils dépendent des seigneurs pour tout ce qui concerne les forces productives nouvelles (moulins, fours). De la sorte, le rapport de sujétion recouvrirait en partie un rapport de production qui, d'une part organise la distribution des forces productives dans le procès de travail, et d'autre part, fixe le prélèvement correspondant (cens et droits banaux) en dehors des exactions strictement politico-fiscales. Mais cette "division du travail" résulte de la violence seigneuriale et non d'une nécessité pour développer les forces productives. Premièrement, les seigneurs s'arrogent le monopole de ces installations en raison de leur droit de commandement, du ban, alors que les communautés paysannes auraient pu les construire. Deuxièmement,

ils les rentabilisent en obligeant les paysans à les utiliser et en détruisant les vieilles installations qui leur appartenaient, ce qui donne lieu à révoltes et répressions. C'est bien le rapport de sujétion, les pouvoirs politiques, qui sont en oeuvre.

G. Bois (23) a voulu montrer, conformément à Marx (24), que ce pouvoir procède d'un rapport de production. Il a établi la stabilité, aux XIV ème et XV ème siècles et pour quelques hameaux de la même région normande, du rapport entre montant du prélèvement et taux du prélèvement. Mais cette stabilité ne prouve rien, sinon que la violence est régulée par le principe de population-subsistances, ce dont la coutume prend acte pour chacune des régions.

L'argument de Marx était que la violence est nécessaire pour obliger les producteurs, autonomes au sein d'un rapport de production spécifique, à livrer le surplus aux propriétaires. Si, on ne trouve pas trace d'un tel rapport de production à l'époque féodale, il se met manifestement en place à partir du XVI ème siècle. Au sortir de la crise du féodalisme, les seigneurs, nobles ou roturiers, louent leurs terres à des exploitants autonomes selon les modalités juridiques du fermage ou du métayage. Il y a là un rapport qui organise les producteurs et les propriétaires, et fixe le prélèvement. Or, il est remarquable que la sujétion disparaisse et qu'il n'y ait besoin, pour astreindre les exploitants à payer leur loyer, que de la "violence" juridique ou judiciaire.

Il importe de caractériser ce rapport de production. De nombreux historiens, marxistes ou non, amalgamant sous l'appellation non contrôlée de rente tous les prélèvements sur la terre, y voient une forme du prétendu rapport de production féodal. Il est évident que cet amalgame est abusif et qu'on ne peut confondre l'impôt royal, le loyer de la terre, et les dernières redevances du servage résiduel en un même prélèvement déterminé par un même "rapport de production".

Marx (25) a considéré que ce rapport correspondait spécifiquement au mode de production fondé sur l'autonomie et la possession des producteurs et dont l'abolition était nécessaire à la libération de la force de travail indispensable au capitalisme. De sorte qu'entre le "féodalisme" et le capitalisme s'intercalerait un "mode de production sans nom". Mais, puisque, par ailleurs, Marx (26) considère que l'instauration du rapport contractuel entre propriétaires et exploi-

tants marque la naissance du capitalisme à la campagne, il semble plus raisonnable d'analyser ce rapport de production comme le capital en voie de formation dès le XVI ème siècle.

CONCLUSION.

Au sens où le concept de rapport de production est défini dans *Le Capital*, il n'a pas existé d'autre rapport de production que le capital, ni d'autre mode de production que le capitalisme.

On peut alors décider de sauver l'hypothèse du matérialisme historique et d'en bricoler les concepts en intégrant la politique au concept de rapport de production (27). Mais il faut aller au bout d'une telle révision et, suivant S. Amin (28), souligner qu'il ne peut y avoir de différences entre les diverses sociétés précapitalistes, fondées sur le prélèvement politique, qui, toutes, procèdent d'un même "mode de production tributaire" dont seules les formes juridiques changent.

Mais je ne vois pas ce qu'on gagne à une telle révision. D'une part, si un même mode de production a régi l'humanité jusqu'aux environs du XVI ème siècle, son rapport constitutif ne peut correspondre aux forces productives, il ne peut être, par là même, ni déterminé, ni nécessaire. D'autre part, ce mode de production tributaire s'oppose au seul mode de production capitaliste comme la violence du tribut s'oppose à l'équivalence de la plus-value. Ce concept ne fait que marquer, de façon ambiguë, la spécificité du mode de production capitaliste. Ainsi, cette révision entame la cohérence définitionnelle des concepts sans accroître le pouvoir explicatif du matérialisme historique. Elle permet d'employer la même terminologie mais pas d'appliquer la même théorie à des sociétés diverses.

C'est pourquoi il me semble préférable de préserver la cohérence du corpus théorique propre au *Capital* et de renoncer au matérialisme historique. Seule la société capitaliste est organisée selon un mode de production qui, à travers le rapport d'exploitation endogène, détermine le développement des forces productives. L'activité économique des autres sociétés était institutionnalisée selon des procédures culturelles et/ou politiques, donnait lieu à un prélèvement d'ordre politique, et connaissait un développement des forces productives exo-

gène. On retrouve ainsi la division "empire monde" - "économie monde" de Wallerstein (29) que l'on peut affiner en tenant compte des procédures de réciprocité, de redistribution et de marché spécifiées par Polanyi. Il reste que les catégories marchandes-capitalistes sont historiques et qu'on peut en suivre l'émergence et le développement dans l'histoire des sociétés précapitalistes.

Dans cette perspective, en renonçant au matérialisme historique, on prouve concrètement que son hypothèse fondatrice est falsifiable donc scientique. De sorte que la critique qui nous conduit à l'abandonner est d'ordre scientifique et non pas doctrinaire. L'essentiel du projet de Marx et d'Engels est préservé par ce renoncement qui n'est pas reniement.

NOTES

(1) M. Godelier - Horizon, trajets marxistes en anthropologie - (Maspéro).

(2) K. Marx - Le Capital - Livre I, Tome 1 p. 93 (Ed. Sociales).

(3) L'Erreur de Ch. Bettelheim (Calcul économique et formes de la propriété - Maspéro) est d'avoir voulu résoudre un problème du premier type dans la perspective du second type. Soulignons que l'erreur du marxisme vulgaire est symétrique.

(4) Mon erreur (L'économie du Capital - Maspéro) est de n'avoir pas vu la contradiction qu'impliquait dans la définition du concept l'enchaînement selon lequel les forces productives détermineraient le rapport de production qui développerait les nouvelles forces productives.

(5) Si Marx a tenté d'expliquer la succession, notamment dans la préface à la Contribution à la critique de l'économie politique, il y a renoncé dans sa lettre à Mikhailovsky de novembre 1877 ainsi que dans Le Capital où il abandonne l'instauration du capitalisme au gré des "circonstances".

(6) Contrairement à ce qu'affirme M. Dobb à propos du féodalisme dans Etudes sur le développement du Capitalisme (Maspéro).

(7) Engels, préface de 1884 au Manifeste du Parti Communiste in Marx - Engels "Oeuvres choisies" - TI (ed. du Progrès).

(8) Pearson : "L'économie n'a pas de surplus" in Polanyi et Arensberg,